

MENTION EUROPÉEN - RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

(À demander 2 mois avant expiration du titre)

Attention : chaque situation étant particulière, des pièces complémentaires ne figurant pas sur cette liste pourront vous être demandées

- Formulaire de demande de titre de séjour complété au recto et signé à l'encre noire (recto-verso)
- 2 Photos d'identité récentes sur fond clair (format 3,5 x 4,5 cm tête nue)
- Photocopie du titre de séjour à renouveler ou à modifier (recto-verso)
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (copie du contrat de location ou facture d'électricité/d'eau/de gaz/de téléphone fixe ou quittance de loyer non manuscrite ou acte de propriété ou attestation d'hébergement et copie de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile de l'hébergeant)
- Justificatif d'une assurance maladie sur le territoire (assurance française ou étrangère, publique ou privée)
- Justificatif de ressources (3 derniers bulletins de salaire, ou tout justificatif de ressources autres que professionnelles : relevés de compte bancaire, bulletins de pension, ...)
- Contrat de travail ou déclaration d'engagement ou d'emploi, ou attestation d'emploi établie par l'employeur
- En cas d'activité non salariée, justificatifs de l'activité : immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, affiliation à un organisme professionnel et à un organisme de sécurité sociale, bail professionnel, contrats de vente, contrats de prestation, formulaire de déclaration de chiffre d'affaire, livre des recettes et des achats, ...
- Pour les étudiants : inscription dans un établissement d'enseignement scolaire ou universitaire + justificatif de ressources